

L'hon. M. Sharp: Nous sommes tous désireux, je pense, d'appuyer la Croix-Rouge, tant que ses membres verront encore la possibilité d'obtenir des vols de jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si l'une des initiatives se rapportait aux organisations confessionnelles et à *Canairielief*, qui ont effectivement transporté des approvisionnements par avion aux Biafrais affamés?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons également eu des entretiens avec les associations confessionnelles et *Canairielief* qui voudraient bénéficier de vols de jour. Les députés conviendront sûrement que cela est souhaitable.

LES CÉRÉALES

LES PAIEMENTS À L'ACRE

M. George Muir (Lisgar): Vu la très grave situation dans les provinces des Prairies, due au grain non moissonné et à l'impossibilité d'écouler les céréales entreposées, et de ce fait, au manque sérieux d'argent liquide et à ses répercussions sur toute l'économie de l'Ouest du pays, le ministre d'État, de Saskatoon, nous dirait-il si le gouvernement songe à la mise en œuvre immédiate d'un programme de paiements à l'acre, pour remédier à une situation aussi intolérable?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): D'autres questions ont été posées dans le même sens. Comme le député le sait, nous avons visité la région en cause, le ministre de l'Agriculture et moi, et le gouvernement étudie la chose. J'espère pouvoir annoncer sous peu la politique ministérielle à ce sujet.

LA POLLUTION

LE DÉCHARGEMENT DE MATIÈRES FISSIBLES DANS L'ATLANTIQUE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si le Canada a envisagé, au cours des derniers mois, de se faire représenter non seulement à la conférence imminente sur la mer et les problèmes de la pollution, mais encore à celle, beaucoup plus générale, qui doit se tenir en 1971 au sujet de l'enfouissement de matières fissibles dans les profondeurs de l'Atlantique.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, une conférence internationale à ce sujet aura lieu en 1971 ou en 1972, sous l'égide des Nations Unies. Mon ministère, ainsi que celui

des Affaires extérieures, ont certes étudié très soigneusement la représentation canadienne à cette conférence. Je suis sûr que le Canada sera représenté et indiquera alors très clairement sa position.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, le ministre dira-t-il si le Canada élabore sa position concernant l'habitude des États-Unis d'enfouir ces matières fissibles dans les profondeurs de l'océan Atlantique, alors que nous nous préoccupons tous, actuellement, de la pollution—en particulier de cette sorte qui est la pire?

L'hon. M. Greene: Je crois que cette même question fait actuellement l'objet de discussions. Comme le ministère des Affaires extérieures est peut-être plus directement concerné à ce sujet, le ministre en cause pourra peut-être en dire plus long.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'estime que ce renseignement devrait être fourni à la Chambre, en temps utile, dans une déclaration à l'appel des motions.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA FERMETURE DE BASES AMÉRICAINES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, une question qui ressemble à celle de mon collègue le député de Gander-Twillingate. Le ministre a-t-il eu des entretiens avec son homologue des États-Unis concernant l'avenir des bases américaines, militaires et navales, au Canada? D'autre part, certaines seront-elles visées par la politique du gouvernement américain, récemment annoncée, et prévoyant la fermeture graduelle de plus de 300 bases dans le monde entier?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il n'y a pas de doute, monsieur l'Orateur, que les États-Unis, comme le Canada, ont entrepris certaines coupures contre lesquelles nous ne saurions protester. Nous nous sommes toutefois entretenus avec le gouvernement des États-Unis au sujet du préavis qu'il faudrait accorder aux employés canadiens. Nous lui avons demandé avec insistance, mais sans réussir aussi bien que nous l'aurions voulu, d'accorder un préavis plus long. A mon avis, c'est tout ce que nous pouvons faire. En fait, les députés le savent, je prends moi-même des mesures en quelque sorte analogues.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il indiquer le résultat des négociations qu'il a menées avec son homologue américain alors